

## 14ème législature

<b>Question N° : 101011</b>	<b>De M. Alain Leboeuf ( Les Républicains - Vendée )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Affaires sociales et santé</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Solidarités et santé</b>
<b>Rubrique &gt; santé</b>	<b>Tête d'analyse &gt; cancer des ovaires</b>	<b>Analyse &gt; lutte et prévention.</b>
Question publiée au JO le : <b>29/11/2016</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Alain Leboeuf attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prévention du cancer de l'ovaire. Ce cancer meurtrier est en effet aujourd'hui souvent diagnostiqué trop tardivement. Pourtant, repéré à temps, il serait curable 8 fois sur 10. Il ne fait cependant l'objet d'aucun dépistage systématisé, alors qu'il existe un marqueur sanguin, le CA 125, qui permettrait de déceler l'existence et la gravité d'une atteinte cancéreuse des ovaires. Il souhaite en conséquence connaître sa position sur la mise en place de campagnes de dépistage, au même titre que celles du cancer du sein et du colon.